

## **Maitrise de la protection des données à caractère personnel selon la loi marocaine et le RGPD**

Cycle de formation IKONE Juris/LexisNexis  
Lundi 04 et mardi 05 novembre 2024  
Hôtel Grand Mogador City Center - Av. Pasteur Casablanca

LexisNexis et IKONE Juris organisent un cycle de formation sur : la « **Maitrise de la protection des données à caractère personnel selon la loi marocaine et le RGPD** », le lundi 04 et mardi 05 novembre 2024, de 09h00 à 17h00 à l'hôtel Grand Mogador City Center - Av. Pasteur Casablanca.

La conformité en matière de données personnelles est aujourd'hui un enjeu de premier ordre qui concerne toutes les entreprises, et ce, pour plusieurs raisons : son impact sur la valorisation financière de l'entreprise, son effet sur la confiance des clients et partenaires commerciaux, mais aussi en raison des sanctions financières et/ou des peines privatives de liberté qui peuvent être prononcées.

La question de conformité doit être abordée non seulement au sens de la loi marocaine n° 09-08, mais aussi au sens du RGPD. Pour cela, ce cycle de formation vise à offrir aux participants une compréhension approfondie du cadre juridique relatif à la protection des données personnelles, tant selon la législation marocaine qu'Européenne. Il permettra d'évaluer les risques de non-conformité, d'adopter des techniques contractuelles appropriées et de mettre en place les mesures nécessaires pour se prémunir contre les sanctions tout en renforçant la valeur de l'entreprise.

### **Intervenantes :**

- **Corinne KHAYAT**, Avocate-Associée au cabinet UGGC Avocat – UGGC Africa
- **Anne-Marie PECORARO**, Avocate-Associée au cabinet UGGC Avocat – UGGC Africa

### **Objectifs de la formation :**

- Comprendre le cadre juridique régissant la protection des données à caractère personnel selon la loi marocaine et le règlement européen;
- Identifier les droits des personnes concernées et les obligations des responsables de traitement et leurs partenaires ;
- Acquérir les connaissances nécessaires pour identifier et documenter les traitements de données ;
- Assurer le respect des exigences légales lors du transfert des données à l'étranger ;
- Maitriser la rédaction contractuelle liée aux données personnelles.

### **Public cible :**

- Juristes, avocats, notaires, responsables juridiques, directeurs juridiques ;
- Responsables RH, directeurs RH ;
- Responsables informatiques/DPO ;
- Responsables commerciaux/équipe commerciale ;
- Chargés de conformité ;
- Responsables marketing/équipe marketing.
- Dirigeants d'entreprise.

# Programme

## Première journée

### **I- Champ d'application du droit de la protection des données personnelles**

1. Suis-je soumis au respect de la loi n°09-08 ? (Champ d'application matériel et territorial)
2. Suis-je soumis au respect du RGPD ? (Champ d'application matériel et territorial)

### **II- Le traitement des données personnelles : loyauté, licéité, finalité, proportionnalité**

1. Le principe de loyauté du traitement
2. Le principe de licéité du traitement. Quelles sont les différentes bases légales d'un traitement ?
3. Le principe finalité du traitement
4. Le principe de proportionnalité et d'adéquation
5. Le principe d'exactitude des données
6. Le principe de limitation des durées de conservation

### **III- Comment garantir les droits des personnes concernées ?**

1. Comment informer les personnes concernées ?
2. Quels sont les droits dont disposent les personnes concernées ?
3. Comment assurer la gestion des demandes d'exercice de droit ?
4. Comment garantir les droits des personnes concernées sur les lieux de travail ?

# Programme

## Deuxième journée

### **VI- Comment se mettre en conformité ?**

1. Comment cartographier un traitement de données personnelles ?
2. Quelles sont les obligations déclaratives du responsable du traitement ?
3. Comment assurer la sécurité des données ?
4. Comment fixer une durée de conservation de donnée personnelles ?
5. Quels sont les critères imposant la mise en œuvre d'une analyse d'impact ?
6. Comment concilier la protection des données avec l'émergence de l'intelligence artificielle ?

### **V- Responsabilité et techniques contractuelles**

1. Comment qualifier les différents acteurs (responsable de traitement, responsables de traitements conjoints, sous-traitants) ?
2. Comment rédiger un accord de protection des données ?

### **VI- Le transfert de données personnelles à l'étranger**

1. Comment transférer les données depuis le Maroc vers un pays étranger ?
2. Comment transférer les données depuis l'Espace Economique Européen vers le Maroc ?

### **VII- Quelles sont les sanctions ?**

1. Le contrôle du respect de la réglementation
2. Quelles sont les sanctions en cas de manquement à la réglementation ?

## Bulletin d'inscription

**Cycle de formation Maitrise de la protection des données à caractère personnel selon la loi marocaine et le RGPD**  
**Le lundi 04 et mardi 05 novembre 2024, de 09h00 à 17h00**  
**Hôtel Grand Mogador City Center - Av. Pasteur Casablanca**

Participant	
Nom/Prénom	
Fonction	
Société	
Entreprise	
ICE	
Adresse et ville	
Adresse de facturation	
Tel	
E-mail	

Dates : Lundi 04 et mardi 05 novembre 2024  
 Horaires : De 09h00 à 17h00  
 Lieu du séminaire : Grand Mogador City Center - Av. Pasteur Casablanca  
 Documentation : Support

## Conditions de participation

### Tarifs

**Montant par personne :**

**8200 MAD/HT**  
*Tarif soumis à la TVA (20%)*

*Ce prix comprend les documents remis durant la formation, le déjeuner, les rafraîchissements et les pauses café.  
 Les tarifs sont définitifs et non-modifiables.*

*\*L'accès au Parking se situe sur l'Avenue Pasteur*

### Conditions de paiement

Les factures sont émises en MAD par IKONE Juris  
 Les paiements doivent être reçus dans leur intégralité 60 jours après la formation.  
 Les règlements sont à effectuer :

- par chèque bancaire à l'ordre d'IKONE Juris (5 - rue Assaad Ibnou Zarara, 20000 Casablanca, Maroc) ; ou
- par virement bancaire : Banque CFG Bank, agence Massira Khadra, Casablanca, RIB : 050 780 001 0103894152001 65

### Remboursement et annulation

Toute annulation de commande sera soumise aux conditions suivantes :

- Pour toute annulation effectuée 7 jours avant la date prévue de livraison (J-7), des frais d'annulation de 20% du montant total de la commande seront appliqués.
- Pour toute annulation effectuée 3 jours avant la date prévue de livraison (J-3), des frais d'annulation de 50% du montant total de la commande seront appliqués.

Si IKONE Juris annule définitivement la formation sans la replanifier, IKONE Juris remboursera les sommes perçues moins un montant correspondant à tout frais engagé par IKONE Juris en lien avec la fourniture des services.

### Règlement

Je m'engage à régler à réception d'une facture.

Date, cachet et signature

Bulletin d'inscription à retourner dûment complété, signé et cacheté à IKONE Juris  
 Mme Fatima Zahra Lekchiri, mail :  
 fz.lekchiri@ikoneconseil.ma, mob. : +212(0)6 65  
 01 70 76 / Tél. : +212(0)5 22 98 35 12